



LA PREFECTURE DU CANTAL COMMUNIQUE

Examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi Session 2012

Les dates de la session 2012 de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi sont fixées comme suit :

- **UV 1 et 2 : 28 février 2012,**
- **UV 3 : 29 février 2012,**
- **UV 4 : 03 avril 2012 et les jours suivants selon le nombre de candidats.**

Les demandes d'inscription seront déposées en préfecture au plus tard avant le **28 décembre 2011** (cachet de la poste faisant foi)

Pour tout renseignement, s'adresser à la Préfecture du Cantal - Cours Monthyon - BP 529 - 15005 AURILLAC Cédex Tél. 04 71 46 23 00 – Poste 2335 ou 2355

Les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site internet de la Préfecture : <http://www.cantal.pref.gouv.fr/>